



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL SUR LES MESURES TECHNIQUES DE CONSERVATION ET LE PLAN PLURIANNUEL POUR LES EAUX OCCIDENTALES

Nuevos Ministerios – Paseo de la Castellana, 63. Madrid
8 mars 2018

09h00 – 10h30

1. Accueil et présentations

Le président, Francis O'Donnell, a présenté l'objectif de la réunion d'aujourd'hui qui est de débattre des propositions de la Commission pour les mesures techniques de conservation et le plan pluriannuel pour les eaux occidentales.

L'ordre du jour a été adopté.

1. Statut de la nouvelle proposition de mesures techniques de conservation

Le président a présenté Mme Caroline Healy (PE) qui a fait une présentation sur :

- Une vue d'ensemble du fonctionnement de la procédure parlementaire
- Plans pluriannuels – objectifs et principes
- Mesures techniques de conservation – où en sommes-nous ?

Mme Healy a présenté un courrier envoyé de la part de sept membres du Parlement européen au commissaire Vella demandant que la Commission retire la proposition de mesures techniques de conservation.

M. O'Donnell a précisé l'avis produit par le CC en soutien à la proposition de la Commission¹. Cependant, le Parlement européen et le Conseil semblent déterminés à rendre la proposition encore plus prescriptive (ex. : Ministres et membres du PE qui décident de la taille de maillage à utiliser, ce qui n'a aucun sens). Il a proposé que le CC EOS rédige un courrier adressé à la Commission et au Conseil précisant que le CC était d'accord avec la proposition d'origine de la Commission et fournissant d'autres options aux positions actuelles adoptées par les co-législateurs.

M. Lepretre a exprimé son soutien aux vues des membres du PE.

M. O'Donoghue a expliqué qu'un principe fondamental est en jeu ici. Il a fallu quatre ans pour formuler et rédiger le règlement d'origine de 1998. M. O'Donoghue est d'accord avec Mme Healy sur le fait qu'il faut revenir à la proposition d'origine.

En réponse, le président a proposé que les options suivantes soient mises dans un courrier du CC :



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

- 1) Retirer la proposition de mesures techniques de conservation car elle est devenue trop prescriptive au cours de la période de négociation
- 2) Retirer les annexes et laisser les détails être déterminés au niveau régional
- 3) Si les options 1 et 2 ne sont pas possibles, le CC propose de retirer les règles de composition de capture introduites par le Conseil

Les membres ont convenu d'un accord général que revenir au règlement MTC (CE N° 850/98) actuel n'est pas une option. Le CC EOS devrait souligner son avis précédent¹ et ajouter qu'il existe un consensus sur les points suivants :

- Le règlement N° 850/98 n'a pas fourni la base d'une série efficace de règles de conservation. L'approche hautement centralisée, universelle et prescriptive qui est au cœur de ce règlement s'est avérée inapplicable et inflexible ; ses conditions difficiles à comprendre par l'industrie de la pêche et difficile à contrôler par les états membres.
- Renforcer le fait que le CC EOS est totalement en faveur de l'approche générale adoptée par la CE dans sa proposition d'origine en dépit de certaines préoccupations relatives aux détails.
- Les annexes au règlement devraient contenir des conditions centralisées détaillées supplémentaires conformément à ce qui est proposé par le Conseil et le Parlement, mais devraient permettre la flexibilité et l'utilisation d'activités de pêche plus sélectives.

M. Park a précisé que si la Commission retire la proposition, la législation actuelle reste en place. Ceci n'est pas souhaitable car cela va créer des problèmes dans la mise en œuvre de l'obligation de débarquement (OD).

L'industrie de la pêche française a précisé que l'objectif est de revoir la situation et que le CC EOS devrait clarifier les parties de l'annexe avec lesquelles le CC n'est pas d'accord et quelles alternatives seraient plus favorables.

M. Kinninmonth a renvoyé à un courrier soutenu par plusieurs organisations de groupe d'autres intérêts, visant à demander le retrait de la proposition de la Commission. Le courrier précise les questions spécifiques avec lesquelles le groupe d'autres intérêts n'est pas d'accord et souligne que les objectifs de la PCP doivent être respectés.

M. Corrás Arias est en faveur de la demande du CC EOS à la Commission de retirer sa proposition mais a demandé des clarifications sur les autres options.

La Commission a précisé que le retrait signifie que les règlements resteront en place. La Commission ne peut pas revenir à sa proposition d'origine. Une fois retirée, une nouvelle proposition devra être faite et cela prendra du temps.

M. Vimard a insisté sur l'importance de l'effet potentiel du règlement sur les moyens de subsistance des pêcheurs, il faut étudier soigneusement les annexes.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

M. O'Donoghue a proposé que le courrier ait des positions de repli. Si la Commission ne retire pas et que le règlement passe en trialogue, le CC EOS devrait préciser certaines conditions minimum (ex. : retrait de l'annexe et confier les questions spécifiques aux groupes régionaux).

ACTION : L'approbation du comité exécutif sera nécessaires pour mettre en place un petit groupe de rédaction d'avis qui rédigera un courrier à la CE par correspondance reflétant les préoccupations du CC eu égard aux négociations actuelles sur le règlement sur les mesures techniques de conservation

ACTION : Le comité exécutif va approuver une procédure accélérée d'approbation du courrier sur les MTC

2. Statut du plan pluriannuel des eaux occidentales

La Commission a donné une vue d'ensemble de la proposition sur le plan pluriannuel pour les eaux occidentales septentrionales. La Commission a indiqué que les pêcheries des eaux occidentales et des zones adjacentes sont extrêmement complexes, impliquant des navires d'au moins sept états membres côtiers, utilisant une large variété d'engins de pêche différents pour cibler une large variété d'espèces de poissons et de coquillages différents. La question clé est qu'un nombre important des stocks démersaux les plus importants sont capturés dans des pêcheries mixtes. Etant donné que les stocks de poissons couvrent plusieurs zones de gestion et chevauchent la juridiction des EOS et des EOA, la CE a décidé d'élaborer un plan pluriannuel pour les eaux occidentales envisageant les stocks ainsi que des régions adjacentes. Malgré Brexit, le Royaume-Uni s'est montré très en faveur du plan pluriannuel (PPA) pour la mer du Nord. Les objectifs et les cibles visent à atteindre des niveaux de mortalité par pêche cohérents avec le principe de rendement maximum durable. Conformément à l'article 10 du règlement de base, les cibles devraient être quantifiables. Conformément au PPA Baltique, les cibles proposées sont exprimées en valeurs de mortalité par pêche autour de FMSY comme recommandé par le CIEM. Ces valeurs FMSY permettent une gestion des stocks concernés basée sur le rendement maximum durable, et semble permettre des adaptations en cas de changement des avis scientifiques, tout en préservant un niveau élevé de prédictibilité. Les TAC peuvent être fixés dans les valeurs RMD, incluant les valeurs supérieures, par exemple pour les pêcheries mixtes.

La Commission a expliqué que le RMD supérieur est une valeur proche de l'estimation ponctuelle de la Fmsy qui va augmenter la flexibilité en matière de fixation des TAC et évite les grands changements interannuels de quota, tout en permettant une pêche durable et l'atténuation des situations de choke. Dans les pêcheries mixtes, il n'est pas possible d'atteindre la Fmsy pour chaque stock et cela est pris en compte dans la proposition. Ceci n'empêche pas les conseils consultatifs d'offrir des avis.

M. Robert a demandé si un PPA est la meilleure approche. Il est en faveur de l'approche visant à ne pas avoir de cible spécifique pour la Fmsy.

La Commission comprend les préoccupations causées par un PPA pour les deux régions, cependant compte-tenu que la plupart des stocks chevauchent les deux zones, un PPA offrirait plus de flexibilité en matière de fixation du TAC.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Mme Coelho a convenu avec M. Robert et a ajouté que les PPA devraient être spécifiques à l'écosystème de la région et permettre l'adaptabilité à des régions et pêcheries spécifiques. Un PPA n'est pas prévu pour fixer des possibilités de pêche annuelles, mais pour offrir une vision à long terme. D'autres clarifications ont été demandées sur la manière dont la CE prévoit d'atteindre la FMSY pour les stocks ciblés et accessoires dans le cadre de la PCP ?

La Commission a répondu qu'en raison de la quantité importante de stocks dans les deux zones, le PPA pour les EO n'est pas seulement une copie du PPA pour la mer Baltique. La proposition pour le PPA des EO s'est inspirée du PPA pour la mer Baltique. Il sera adopté en mars. Eu égard à l'atteinte de la Fmsy, la Commission a indiqué qu'atteindre la Fmsy avant 2020 pour tous les stocks est une tâche pratiquement impossible, utiliser les valeurs Fmsy plutôt que les cibles Fmsy pourrait faciliter cette procédure. Les sauvegardes du PPA telles que des valeurs pluriannuelles pour les TAC, sont claires.

3. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	L'approbation du comité exécutif sera nécessaire pour mettre en place un petit groupe de rédaction d'avis qui rédigera un courrier à la CE par correspondance reflétant les préoccupations du CC eu égard aux négociations actuelles sur le règlement sur les mesures techniques de conservation
2	Le comité exécutif va approuver une procédure accélérée d'approbation du courrier sur les MTC



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Annexe 1 – Liste des participants

NWWAC members		
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Jesús	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Purificación	Fernández Alvarez	Asociación Nacional de Armadores de Buques de Pesca de Gran Sol
Alex	Kinninmonth	Stichting BirdLife Europe, represented by the Royal Society for the Protection of Birds
Bruno	Dachicourt	European Transport Federation
Debbie	Crockard	Seas at Risk
Maria	Airc	European Bureau for Conservation and Development
Anna	Szczodrowska	European Anglers Alliance
Javier	López	Oceana
Heather	Hamilton	ClientEarth
Pascal	Coquet	France Pêche Durable et Responsable
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Oliver	Lepretre	FEDOPA
Patrick	Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Geert	Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)
Vera	Coelho	The PEW Charitable Trusts
Enda	Conneelly	IIMRO
Jean Christophe	Vandevelde	The PEW Charitable Trusts
Manon	Jouget	Form Nord
Dominique	Thomas	CMEOP
Jose Manuel	Beltran	Organizacion de Productores Pesqueros de Lugo
Caroline	Gamblin	CNPMEM, Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
Nicolas	LeBlanc	CRPMEM de Normandie
John	Lynch	IFO
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society (NEV)
Jean Marie	Robert	ANOP
Guy	Le Moigne	Comité départemental des pêches du Finistère
Paul	MacDonald	Scottish Fishermen's Federation
Lionel	Bottin	CDPM
Stefan	Pinto	CRPMENH
Mathieu	Vinard	OPN
Lydia	Chaparro Elias	Fundación ENT
Paul	Trebilcock	CFPU
Jim	Portus	SWFPO
Mike	Park	SWFPA
Frances	O'Donnell	IFPO
Hugo	Boyle	ISEFPO
Fintan	Kelly	Birdwatch Ireland
Norah	Park	KFO
Gerald	Hussenot	Blue Fish
Manu	Kelbéline	CRPM de Bretagne
Peter	Lovie	SWFPA
Juan Carlos	Corrás Arias	



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Luis Francisco	Marin	OPPAO ONDARROA
Juana	Poza	Ministerio de Agricultura y Pesca
Marta	Garcia	Ministerio de Agricultura y Pesca
Observers		
Glenn	Quelch	EFCA
Caroline	Healy	EU Parliament
Jonathan	Shrives	Commission
NWWAC Secretariat		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Sara	Vandamme	Deputy Executive Secretary
Deirdre	Hoare	Executive Assistant
Rachael	Maher	Finance and Administration Executive